



Un petit boulot pour plus d'un étudiant breton sur dix

En 2014, 11 % des 121 700 étudiants bretons exercent un emploi sans lien direct avec leurs études. Cette proportion augmente avec l'âge et l'éloignement du lieu d'habitation. Les métiers de serveurs et de caissiers, souvent compatibles avec les emplois du temps des étudiants, sont les plus fréquents.

Muriel Cazenave, Insee

En 2014, la Bretagne compte 121 700 étudiants au sens du recensement. Il s'agit de titulaires du baccalauréat, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur âgés de 16 à 29 ans (*figure 1*). Parmi ceux-ci, 71 % sont exclusivement étudiants, 24,5 % occupent un emploi et 4,5 % déclarent en chercher un. Parmi les 29 300 étudiants travaillant, plus de la moitié (15 600) exercent un emploi faisant partie intégrante de leur cursus de formation. Ce sont des apprentis, des stagiaires rémunérés, des internes, des étudiants enseignants de l'enseignement supérieur, des chercheurs, mais aussi, par exemple, des élèves de l'École de Saint-Cyr Coëtquidan ou de l'École Navale de Brest. Les 13 700 étudiants restants exercent, de leur propre chef, une activité rémunérée sans lien direct avec leurs études (jobs d'étudiants, petits boulots...)¹.

Plus d'un étudiant sur dix a un emploi sans rapport avec ses études

Ces 13 700 jeunes exerçant un emploi en dehors du cadre de leurs études représentent 11,3 % de l'effectif total des étudiants bretons. Cette proportion est la même qu'au niveau national. Elle est cependant légèrement supérieure à celle des régions de province (10,5 %), en raison de la proportion plus élevée enregistrée en Île-de-France (13,0 %). Par rapport à 2009, cette part a reculé alors que celle des étudiants déclarant rechercher un emploi a augmenté. Ce constat est un signe vraisemblable qu'à l'instar de l'ensemble des actifs les étudiants ont également été touchés par la crise. Regroupant plus de la moitié des étudiants bretons, l'Ille-et-Vilaine est le département de la région le plus concerné par le cumul emploi-études (12,5 %). Au contraire, le cumul est moins fréquent parmi les 30 000 étudiants finistériens (9,5 %).

Le cumul emploi-études croît avec l'âge

Alors que les jeunes âgés de moins de 20 ans sont 6 % à travailler pendant leurs études, cette part atteint 12 % entre 20 et 24 ans et même 24 % au-delà de 24 ans (*figures 2 et 3*). En effet, la recherche d'un emploi est pour partie à relier aux enjeux d'indépendance financière et, corrélativement, au mode de cohabitation des étudiants. Ainsi, alors que 22 % des étudiants vivant en couple travaillent, ils sont 11 % parmi ceux vivant seuls et 9,5 % parmi ceux habitant chez leurs parents. Concernant ces situations de cumuls emploi-études, les jeunes femmes travaillent plus fréquemment (12,2 %) que les jeunes hommes (10,3 %) car elles suivent des études plus longues et sont plus souvent en couple que leurs homologues masculins. Les jeunes femmes constituent la majorité (56 %) des étudiants exerçant un emploi en Bretagne. C'est plus que leur poids dans l'ensemble de la population étudiante (52 %).

1 Les femmes exercent plus souvent un emploi en dehors de leur cursus de formation

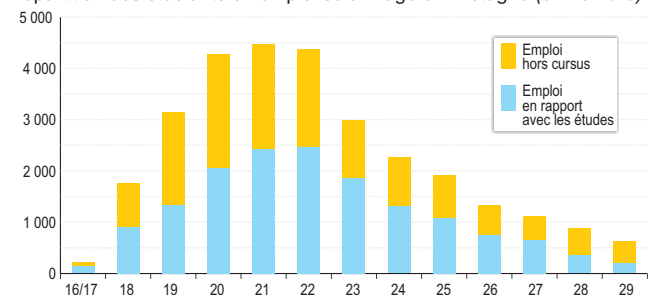
Répartition des étudiants selon leur sexe et leur mode de cohabitation (nombre)

	Étudiants	Étudiants en emploi	dont emploi hors cursus	
			Nombre	%
Ensemble	121 701	29 330	13 735	11,3
Sexe				
Hommes	57 958	14 613	5 984	10,3
Femmes	63 743	14 717	7 751	12,2
Mode de cohabitation				
Chez ses parents	44 508	8 672	4 213	9,5
Seul	37 391	8 936	4 022	10,8
En couple, en famille	12 724	5 884	2 753	21,6
En colocation	18 358	3 643	2 071	11,3
En foyer étudiant	8 720	2 195	676	7,8

Source : Insee, recensement de la population 2014.

2 Près de la moitié des étudiants bretons exerçant un emploi sont âgés de 20 à 22 ans

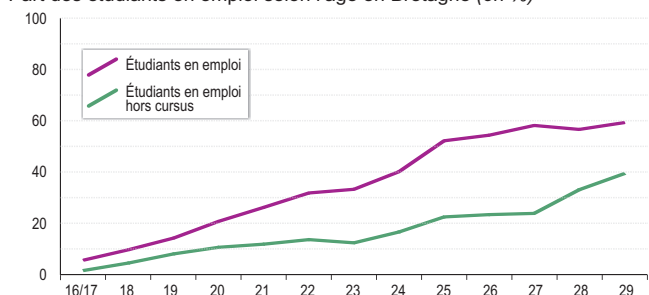
Répartition des étudiants en emploi selon l'âge en Bretagne (en nombre)



Source : Insee, recensement de la population 2014.

3 La part des étudiants en emploi augmente avec l'âge

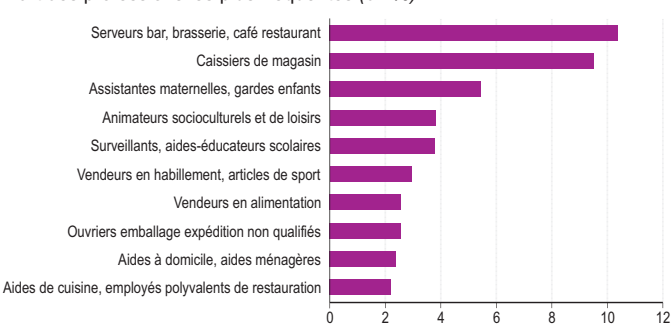
Part des étudiants en emploi selon l'âge en Bretagne (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2014.

4 Serveurs et caissiers : emplois hors cursus les plus fréquents

Part des professions les plus fréquentes (en %)



Champ : personnes de 16 à 29 ans se déclarant à titre principal étudiants ou élèves et qui exercent par ailleurs un emploi en Bretagne en 2014.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

Les étudiants résidant loin de leur lieu d'études sont plus souvent en emploi

L'éloignement entre lieux de formation et de résidence apparaît comme un autre facteur jouant sur le cumul emploi-études. Ainsi les étudiants résidant en dehors de l'unité urbaine (*définition*) où ils étudient, travaillent plus fréquemment que ceux habitant et étudiant dans la même unité urbaine (13 % contre 10,4 %).

Parmi l'ensemble des 13 700 étudiants exerçant un emploi en dehors de leur cursus, moins de la moitié (6 400) vit, étudie et travaille dans la même unité urbaine. Pour aller travailler, ces 13 700 étudiants sollicitent plus souvent les transports en commun que l'ensemble des actifs (22,3 % contre 15,1 %) et, pour ceux disposant d'un véhicule, utilisent moins fréquemment leur voiture (58,2 % contre 69,9 %).

Des métiers aux horaires compatibles avec les études

Salariés pour la quasi-totalité, plus de la moitié des jeunes cumulant études et emploi hors cursus sont en contrat à durée déterminée. La recherche d'horaires compatibles avec les heures de cours implique une large préférence pour les emplois à temps partiels (62 %). Par ailleurs, en formation, ces jeunes exercent souvent des métiers peu qualifiés. On les retrouve ainsi dans le commerce, dans lequel ils travaillent comme serveurs et caissiers de magasin, dans l'éducation et le secteur de l'enfance – ils sont alors aides-éducateurs scolaires, animateurs socioculturels, garde d'enfants –, ou dans les services à la personne (*figure 4*). Les deux métiers les plus fréquents, serveurs et caissiers, représentent respectivement 10 % et 9 % des effectifs des étudiants cumulant études et emplois, hors cursus de formation, et se déclarant à titre principal comme étudiants. ■

Définition

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Méthodologie

Depuis 2004, une question a été introduite sur le bulletin individuel du recensement de la population afin de mieux couvrir les situations mixtes en matière d'activité et d'inactivité (lesquelles tendent à se multiplier), et de se rapprocher des normes du Bureau International du Travail (BIT). Cette question « Travaillez-vous actuellement ? (y compris en emploi occasionnel ou de très courte durée) » permet de réintégrer dans l'emploi les personnes dont la situation principale est d'être élève ou étudiant, retraité ou préretraité, ou encore femme ou homme au foyer.

Réalisé en janvier et février de chaque année, le recensement ne permet pas de prendre en compte les emplois saisonniers ou temporaires effectués de manière intermittente au cours de l'année, en particulier les « jobs d'été » particulièrement nombreux parmi les étudiants.

Pour en savoir plus

- Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi, le premier en lien avec ses études et l'autre pas / Élise Coudin et Chloé Tavan – Dans : Insee Première n° 1204 (2008, juillet) - 4 p.
- L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires - Dans : Économie et statistique n° 422 (2009)
- L'activité rémunérée des étudiants - Dans : Observatoire national de la vie étudiante (2015, avril)
- Les quatre saisons de l'emploi, une partition pour étudiants / Magali Beffy et Élise Coudin – Dans : Insee Première n° 1119 (2007, janvier) – 4 p.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2018



Insee
Mesurer pour comprendre